
Budget initial 2025

Délibération n°2024 – 29

P.J. : Tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le budget initial de l'ANSM pour l'année 2025.

Article 1

Le Conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes :

▪ Emplois de l'organisme :	1021,7 ETPT
○ Dont emplois sous plafond :	954 ETPT
○ Dont emplois hors plafond :	67,7 ETPT
▪ d'autorisations d'engagement :	170 166 430 €
○ dont personnel :	97 215 002 €
○ dont fonctionnement :	25 433 589 €
○ dont intervention, <i>comprenant 23 844 668 € pour les réseaux de vigilances</i>	27 016 853 €
○ dont investissement :	20 500 986 €
▪ de crédits de paiement:	168 373 941 €
○ dont personnel :	97 215 002 €
○ dont fonctionnement :	27 232 593 €
○ dont intervention, <i>comprenant 23 844 668 € pour les réseaux de vigilances</i>	27 048 839 €
○ dont investissement :	16 877 507 €
▪ Recettes	159 465 000 €
○ dont dotation de l'assurance maladie	140 590 000 €
○ dont recettes propres	18 875 000 €
▪ 8 908 941 € de solde budgétaire (déficit)	

Article 2

Le Conseil d'administration approuve les prévisions comptables suivantes :

▪ Variation de trésorerie :	- 8 908 941 €
▪ Résultat patrimonial :	+ 4 038 566 €
▪ Capacité d'autofinancement :	+ 7 968 566 €
▪ Variation de fonds de roulement :	- 8 908 941 €

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU
Présidente du Conseil d'administration

En application de l'article R. 5322-13 du Code de la santé publique, délibération réputée approuvée au terme d'un délai d'un mois après réception des ministres chargés de la santé et du budget.

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

ANSM

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond BI (a)	Hors plafond BI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	954	67,7	1021,7

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :

1021,7

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme\) et des autres dépenses de personnel](#)

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	954	90 598 750	67,7	3 673 402	1021,7	95 821 235
1 - TITULAIRES	64	7 570 045			64	7 570 045
* Titulaires État	8	1 605 796			8	1 605 796
* Titulaires organisme (corps propre)	56	5 964 249			56	5 964 249
2 - CONTRACTUELS	890	83 028 705	30,7	3 056 149	920,7	86 084 855
* Contractuels de droit public	890	83 028 705	30,7	3 056 149	920,7	86 084 855
o CDI	754	72 555 928			754	72 555 928
o CDD	115	7 552 322	30,7	3 056 149	145,7	10 608 472
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	21	2 920 455			21	2 920 455
* Contractuels de droit privé	0	0			0	0
o CDI					0	0
o CDD			0	0	0	0
3 - CONTRATS AIDES			37	617 253	37	617 253
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						1 549 083

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité](#)

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME		
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME		

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme](#)

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	6,18	550 000
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	4,07	550 000
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	2,11	

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

ANSM

DEPENSES						
	BI 2024		Prévisions 2024		BI 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	93 237 117	93 237 117	92 242 475	92 379 958	97 215 002	97 215 002
<i>dont CAS Pension</i>	<i>2 951 749</i>					
Fonctionnement	28 179 728	28 299 619	27 008 736	26 358 085	25 433 589	27 232 593
Intervention	24 025 628	24 244 778	23 835 982	24 202 388	27 016 853	27 048 839
Investissement	13 980 554	16 271 452	10 839 593	13 976 686	20 500 986	16 877 507
TOTAL DES DEPENSES	159 423 028	162 052 967	153 926 787	156 917 117	170 166 430	168 373 941

RECETTES			
BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025	
RE	RE	RE	
151 635 000	151 635 000	159 465 000	Recettes globalisées
			Subvention pour charges de service public
			Subvention pour charges d'investissement
			Autres financements de l'Etat
			Fiscalité affectée
138 260 000	138 260 000	140 590 000	Autres financements publics
13 375 000	13 375 000	18 875 000	Recettes propres
-	-	0	Recettes fléchées*
			Subvention pour charges d'investissement fléchée
			Autres financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
151 635 000	151 635 000	159 465 000	TOTAL DES RECETTES

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)		0		0		0
------------------------------------	--	----------	--	----------	--	----------

10 417 967	5 282 117	8 908 941	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)
-------------------	------------------	------------------	-----------------------------------

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

ANSM

BESOINS			
	BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	10 417 967	5 282 117	8 908 941
<i>dont Budget Principal</i>			
<i>dont Budget Annexe</i>			
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	4 360 000	4 360 000	4 360 000
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	14 777 967	9 642 117	13 268 941
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	-	-
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	14 777 967	9 642 117	13 268 941

FINANCEMENTS			
BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025	
-	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
			<i>dont Budget Principal</i>
			<i>dont Budget Annexe</i>
			Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
4 360 000	4 360 000	4 360 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
			Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
4 360 000	4 360 000	4 360 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
10 417 967	5 282 117	8 908 941	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
-	-	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
10 417 967	5 282 117	8 908 941	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
14 777 967	9 642 117	13 268 941	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

ANSM

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	CF 2021	BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025	PRODUITS	BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025
Personnel	73 666 179	93 237 117	92 379 958	97 215 002	Dotation Assurance Maladie	138 260 000	138 260 000	140 590 000
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	2 670 981	2 951 749	2 951 749	2 951 749				
					Autres financements de l'Etat	0	0	0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	43 070 621	28 299 619	26 358 085	27 232 593	Autres subventions			
Dotations aux provisions & amortissements	7 550 327	5 500 000	5 500 000	5 930 000	Reprises sur provisions (hors impact budgétaire)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Intervention	13 669 161	24 244 778	24 202 388	27 048 839	Autres produits	13 375 000	13 375 000	18 875 000
TOTAL DES CHARGES (1)	130 405 961	151 281 514	148 440 432	157 426 434	TOTAL DES PRODUITS (2)	153 635 000	153 635 000	161 465 000
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	2 353 486	5 194 568	4 038 566	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	0	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	130 405 961	153 635 000	153 635 000	161 465 000	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	153 635 000	153 635 000	161 465 000

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	2 353 486	5 194 568	4 038 566
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 500 000	5 500 000	5 930 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-2 000 000	-2 000 000	-2 000 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	5 853 486	8 694 568	7 968 566

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2021	BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025	RESSOURCES	BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0	0	Capacité d'autofinancement	5 853 486	8 694 568	7 968 566
Investissements	7 075 517	16 271 452	13 976 686	16 877 507	Financement de l'actif par l'État			
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	0	0	0
Remboursement des dettes financières					Autres ressources			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	7 075 517	16 271 452	13 976 686	16 877 507	Augmentation des dettes financières			
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	0	TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 853 486	8 694 568	7 968 566
					Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	10 417 967	5 282 117	8 908 941

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-10 417 967	-5 282 117	-8 908 941
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	0	0	0
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-10 417 967	-5 282 117	-8 908 941
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	23 979 316	29 115 166	20 206 225
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-6 920 899	-6 920 899	-6 920 899
Niveau de la TRESORERIE	30 900 215	36 036 065	27 127 124
Niveau de dépenses mensuelles	12 148 460	11 911 703	12 624 703
Ratio dépenses mensuelles / FDR	1,97	2,44	1,60

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"